

PAGES
MANQUANTES

SAINT THOMAS D'AQUIN

Panegyrique prononcé dans l'Eglise des Pères Dominicains, à Saint-Hyacinthe, à l'occasion de la fête de saint Thomas d'Aquin, le 7 mars dernier, par Mgr F. X. Piette. P. D.

(Suite)

Influence de saint Thomas sur la piété par ses hymnes eucharistiques.

Saint Thomas a exercé une grande influence sur la piété catholique par ses hymnes eucharistiques. Nous passons plus rapidement sur cette dernière partie, afin de ne pas abuser de votre patience.

Saint Paul disait aux fidèles de son Eglise de Corinthe : *“ Non judicavi me scire aliquid inter vos nisi Jesum Christum et hunc crucifixum. ”* Je n'ai pas jugé que je dusse savoir parmi vous autre chose que Jésus-Christ et Jésus-Christ crucifié. ” Le mystère de Jésus en croix est en effet la clef de tous les autres mystères de la religion, le point central et unique par où doivent passer les sentiments religieux de l'homme pour arriver jusqu'à Dieu, le terme où viennent se réaliser toutes les espérances de salut des peuples qui ont précédé le Sauveur, le principe de toutes les grâces qui ont inondé les peuples après lui. Malheur aux individus, malheur aux familles, malheur aux nations qui tournent le dos à la croix, qui au lieu de regarder en haut vers la croix, regardent en bas vers la terre : ils signent d'eux-mêmes leur propre condamnation.

Or, M. F., ce que Jésus-Christ en croix a été et demeure pour la vie religieuse de l'humanité, Jésus-Christ dans la sainte eucharistie l'est dans la même mesure pour la vie sur-

naturelle des âmes dans l'Eglise catholique. L'autel est en quelque sorte une décentration du calvaire ; c'est la croix rapprochée de tous les cœurs qui espèrent et qui aiment ; c'est la croix multipliée à l'infini pour les âmes qui aspirent à la perfection et au vrai bonheur.

Par la présence réelle de Jésus-Christ au tabernacle, l'eucharistie devient le résumé de toute la théologie. Dieu existe ; Jésus-Christ dans l'eucharistie est Dieu. En Dieu, il y a trois personnes : Jésus-Christ est la seconde personne de cette adorable trinité.

L'homme vient de Dieu, l'homme retourne à Dieu, mais pour remonter à ce principe d'où il vient, l'homme a besoin de rédemption : Jésus-Christ dans l'eucharistie est son rédempteur ; l'homme a besoin d'une vie supérieure qui se surajoute à la sienne et lui donne des droits qu'il n'avait pas : Jésus dans l'eucharistie est la source de cette vie surnaturelle des âmes.

Le baptême ouvre aux âmes les portes de l'Eglise où les attend Jésus présent dans l'eucharistie. La confirmation donne aux chrétiens la force de confesser Jésus présent dans l'eucharistie. La pénitence efface de l'âme les souillures qui empêchent de s'unir à Jésus présent dans l'eucharistie. L'ordre fait des prêtres qui multiplient la présence de Jésus dans l'eucharistie. Le mariage donne aux époux la grâce de former de vrais adorateurs à Jésus présent dans l'eucharistie. L'extrême onction met au cœur des malades les sentiments qu'il leur faut pour recevoir en viatique celui qui bientôt sera leur Juge, ce même Jésus présent dans l'eucharistie.

Pourquoi ces milliers et ces milliers de chapelles, d'églises, de cathédrales, de basiliques qui s'élèvent au-dessus des villes et des villages, au fond des vallées, sur les collines, au sommet des montagnes, dans les régions glacées du Nord, sous la chaleur des tropiques, à l'Orient et à l'Occident ? Et à l'intérieur de ces temples qui rivalisent d'éclat, de richesse et de grandeur, pourquoi ces milliers de cierges qui brûlent, ces parterres de fleurs qui s'amoncellent, ces foules qui s'agenouillent et qui prient, ces cérémonies qui se déroulent avec solennité et mystère autour du tabernacle ? Pourquoi tout cela ? Parce que Jésus est présent dans l'eucharistie, et précisément parce que Jésus est présent dans l'eucharistie, ce sacrement est pour nous, pour la vie de nos âmes et leur salut, non seu-

lement le résumé de tous les mystères, mais encore le mystère par excellence.

Or, M. F., pour chanter un mystère aussi excellent, pour mettre dans la bouche de l'Eglise un chant qui fût digne d'un mystère aussi sublime, il fallait un saint Thomas d'Aquin, le Prince de la théologie, l'Ange de l'Ecole. Il fallait le Prince de la théologie, c'est-à-dire l'esprit le plus vaste, le plus puissant, et, ce qui mieux est, l'esprit le plus éclairé d'en haut qui ait jamais approfondi l'ensemble de nos vérités révélées. Il fallait l'Ange de l'Ecole, c'est-à-dire un saint qui eût l'expérience personnelle des infinies bontés de Jésus dans l'Eucharistie. Foi incomparablement éclairée, amour incomparablement embrasé, voilà les deux vertus requises pour chanter le plus incomparable des mystères, et ces deux vertus, Dieu les avait données à saint Thomas. Aussi, quelle force, quelle beauté, quel charme, quel enthousiasme dans les hymnes eucharistiques composées par saint Thomas à la demande du pape Urbain IV.

Voulez-vous adorer comme il convient Jésus-Christ présent dans l'eucharistie ? Dites avec saint Thomas : " Adorate, latens Deitas. " Prosterné devant vous, je vous adore, ô Dieu vraiment caché sous ces espèces. Je ne vois pas vos plaies comme Thomas les a vues, cependant je vous reconnais pour mon Dieu.

Voulez-vous exprimer comme il convient à Jésus présent dans l'eucharistie les sentiments d'amour qui se pressent au fond de vos cœurs ? Dites ces belles paroles de saint Thomas d'Aquin : " O memoriale mortis Domini ! " O souvenir de la mort du Sauveur, pain vivant qui donnez la vie à l'homme, donnez à mon âme de ne vivre que de vous et de trouver toujours en vous sa joie et ses délices. Pélican plein de tendresse, qui nourrissez vos enfants de votre sang, Seigneur Jésus, purifiez-moi de toutes mes souillures par votre sang, par ce sang dont une seule goutte peut effacer tous les péchés du monde.

Voulez-vous confier à Jésus présent dans l'eucharistie vos espérances du ciel ? Vous direz avec saint Thomas : " O Jésus que je vois maintenant à travers un voile, réalisez l'ardent désir de mon âme, qu'un jour mon œil perce le nuage qui vous cache, vous voie, et que, dans cette vision de votre gloire, je reste heureux. "

Voulez-vous transformer en prières toutes vos croyances théologiques à l'égard de Jésus présent dans l'eucharistie ? Vous n'aurez qu'à réciter ce "*Lauda Sion*" qui est un précis de la doctrine eucharistique.

M. F., quand je considère la beauté théologique et poétique de ces hymnes composées par saint Thomas, quand je me rappelle que ces hymnes ont été chantées incessamment dans l'Eglise depuis le 13^e siècle, qu'aujourd'hui encore partout où s'élève un autel, les foules qui l'entourent adorent le Dieu de l'eucharistie en chantant les hymnes de saint Thomas, il me semble alors que la Somme théologique elle-même n'est plus qu'un vaste prologue à ces chants. Si la Somme a pu projeter de vives lumières sur les sommets de l'esprit humain, les hymnes eucharistiques ont le mérite de pénétrer jusque dans les couches inférieures de la société religieuse et d'exercer une influence universelle sur la piété catholique. Si la Somme est le temple indestructible de la foi, les hymnes eucharistiques de saint Thomas forment le chant pur, harmonieux, toujours vivant qui s'élève dans ce temple à la gloire de Jésus-Christ.

M. F., Léon XIII a indiqué la philosophie scolastique comme le moyen par excellence de donner la vérité aux esprits. Pie X a indiqué la fréquentation du sacrement d'eucharistie comme le moyen par excellence de conserver la charité dans les cœurs. Aux yeux de l'histoire, ce sera l'honneur de notre pays franchement catholique d'avoir accepté pleinement ces deux directions.

De même que tout le long de notre grand fleuve s'élèvent des phares lumineux qui, au milieu des obstacles de la nuit, préservent les marins des écueils et leur permettent de suivre toujours la bonne route, ainsi, de l'orient à l'occident de notre patrie, dans tous nos collèges classiques, les chaires de philosophie scolastique apparaissent comme autant de phares lumineux, destinés à éclairer, à préserver de l'erreur ceux qui par leur instruction sont appelés à diriger la société de demain.

Mais, rappelons-nous une chose : par elle-même, la science est froide et stérile. Selon le mot de saint Paul, " la science enfle, tandis que la charité édifie. " " Quand j'aurais le don de prophétie, ajoute l'apôtre, que je connaîtrais tous les mystères, et que je possèderais toute science, si je n'ai pas la charité, je ne suis rien. " Pour que la navigation se

fasse sur notre fleuve en de bonnes conditions, il ne suffit pas que des phares lumineux en éclairent la route, il faut aussi que la chaleur victorieuse du printemps l'ait débarrassé de ses neiges et de ses glaces. Pour que notre pays s'avance et demeure toujours dans la bonne route, il ne suffit pas que ceux qui le dirigent, éclairent leur esprit aux principes de la philosophie scolastique et de la foi, il faut aussi qu'ils réchauffent leurs cœurs au soleil de la divine eucharistie ; il ne suffit pas qu'ils aient dans leur esprit la synthèse harmonieuse de la vérité, il faut encore qu'ils sachent, comme saint Thomas, aimer l'eucharistie, vivre de l'eucharistie.

M. F., en terminant, demandons à Dieu, par l'intercession de saint Thomas d'Aquin, de nous donner cet esprit de science, qui s'alimente dans la foi ; cet esprit de charité qui s'alimente dans l'eucharistie : double principe d'une vie supérieure qui nous rapproche de Dieu sur la terre et qui nous permettra dans le ciel de prendre une part éternelle à cette vie de science et d'amour qui fait le bonheur des élus.

Ainsi soit-il.



UN PROPHÈTE DE LA GUERRE

LE PÈRE DIDON



DEPUIS le commencement de la guerre, les Allemands n'ont cessé de crier effrontément au monde, par la bouche de leur Kaiser comme par la voix de leurs journaux, que ce n'est pas eux qui ont voulu la guerre, mais que ce sont leurs ennemis qui la leur ont imposée : un peu plus, et ils soutiendraient que c'est la Belgique qui a envahi l'Allemagne.

Bien que les lecteurs de la "Revue Dominicaine" soient trop intelligents pour avoir pu un seul moment gober les mensonges idiots des "Gott mit uns," nous avons cru les intéresser en leur faisant entendre une voix d'outre-tombe, qui apporte un éclatant démenti aux affirmations des "Boches" : c'est une voix qui s'est tue depuis quinze ans, après avoir retenti par toute la France et avoir trouvé des échos dans tous les pays du monde, mais le témoignage qu'elle apporte remonte à plus de trente ans, puisque c'est en 1884 que parut en France un livre qui fit alors grand bruit ; il avait pour titre : "Les Allemands" et pour auteur le célèbre Dominicain, le Père Henri Didon. Pendant les longues années d'une retraite que lui avaient attirée certaines hardiesses de langage, le fougueux orateur, acceptant noblement son épreuve, consacrait ses loisirs à composer sa magistrale "Vie de Jésus," et ses travaux l'amènèrent à étudier la critique religieuse moderne à son foyer le plus intense, en Allemagne ; bien qu'agé de plus de quarante ans, il n'hésita pas à aller s'asseoir avec les étudiants aux universités de Berlin, Gottingen et Leipzig, et à écouter les plus fameux professeurs d'alors ; il profita de son séjour pour étudier le peuple allemand et son rêve d'écraser la France en temps venu. De retour dans son pays, il jeta à ses compatriotes le cri d'alarme : c'était le coup de clairon sonné par un patriote clairvoyant, impartial et intrépide :

“ L'Allemagne, dit-il dans l'avant-propos (p. III) ne dissimule guère, dans sa presse, organe de l'opinion publique, et plus encore dans sa politique étrangère, son hostilité implacable contre la France ; je tiens pourtant à parler d'elle sans dénigrement et sans injustice, comme j'essaye de juger mon pays sans le flatter et sans m'aveugler moi-même.

“ Aimant la France avec passion, je veux la servir d'un cœur clairvoyant.

“ J'ai la conscience de sa valeur, l'ambition de sa gloire et de sa primauté. Les malheurs de la patrie, ses désastres, ses fautes ne m'ont pas fait douter d'elle. Mon patriotisme a gardé ma foi en sa vocation providentielle, indestructible ; et les accès inouïs de la crise séculaire qu'elle traverse n'ont jamais tué un atome de mes espérances.”

Cette vibrante déclaration de foi dut rassurer les lecteurs français et leur faire accepter de meilleure grâce les franches constatations de l'auteur au sujet de l'Allemagne ; si peu de Français voient clair et juste quand il s'agit de tout ce qui n'est pas de chez eux ! La plupart de ceux qui voyagent hors de France ont presque toujours une formule sommaire et expéditive pour tout ce qu'ils trouvent ailleurs : “ C'est bien mieux que ça chez nous ! ” — et leur siège est fait. “ Je ne veux pas, reprend l'écrivain (p. 5 et suiv.) d'un patriotisme étroit, pétri d'égoïsme, de rancune et de haine. Je ne veux que d'un patriotisme contenu par la justice, dévoré par les seules ambitions que la justice approuve, et se consumant non pas à haïr ses adversaires, mais à défendre et à glorifier la patrie. L'un est un vice et un fléau, l'autre une vertu.....

“ Toujours casaniers, nous avons de la peine à sortir de chez nous. L'étranger, Anglais, Russe, Italien, Américain, Allemand, court le monde et cherche à connaître les autres peuples ; le Français, à force de ne voir que lui, finira par ne plus se connaître lui-même..... Je ne viens pas dire : faisons comme les Allemands ; je dis : faisons mieux. Je ne dirai pas : imitons leurs universités, leurs écoles, leur armée, leur esprit national ; je dis : dépassons-les. Nous n'avons à imiter personne. Il nous suffit d'être fidèles à notre génie : restons nous-mêmes.”

Voilà qui est parler fièrement et sensément. Mais hâtons-nous de suivre le P. Didon dans son étude. Et tout d'abord,

voyons comment il détermine la nature et l'objet de l'antagonisme des deux pays :

“ Entre l'Allemagne et la France un antagonisme profond existe. . . . Treize années de paix ne l'ont pas calmé. Le Rhin qui coule entre les deux peuples est devenu un fleuve de sang ; et il ne retrouvera sa limpidité qu'au jour où la plaie terrible de l'Alsace et de la Lorraine ne saignera plus. On se tromperait cependant, si l'on ne voyait dans cet antagonisme qu'une question de revanche ou une opposition de races violemment antipathiques. Le vrai nom de la guerre sourde qui persiste entre l'Allemagne et la France, est la lutte pour la prééminence. Il s'agit de déplacer le centre des forces qui mènent le monde, de le reporter vers l'Est, à Berlin, en Prusse, en Allemagne, dans les races du Nord. Tenir la tête de l'humanité, voilà pour leur pays le rêve de tous les grands patriotes. Tel est le rêve de l'Allemagne. Elle a l'ambition ou la prétention d'être militairement, politiquement, scientifiquement, moralement, religieusement, cérébralement la première nation du monde. Le chauvinisme, en Allemagne, est plus qu'un sentiment, c'est une théorie, un dogme aux allures scientifiques. . . . Les philosophes formulent le système à grands frais d'abstraction, les érudits à grands frais d'histoire essaient de le justifier, les poètes le chantent, et l'âme du peuple vibre aux accents lyriques d'un Schiller ”. (p. 9 et suiv.)

Et ce rêve d'orgueil colossal, par quels moyens le peuple allemand se prépare-t-il à le réaliser ? Le P. Didon va répondre. (p. 15 et suiv.) “ La caserne, l'école, voilà ce qui frappe tout d'abord le regard de l'observateur, voilà toute l'Allemagne contemporaine. Les Allemands ont le culte de la force et celui de l'intelligence. Il n'est pas de pays où le militarisme soit plus fortement organisé et la science plus universellement cultivée. Voyez Berlin, le militaire y est partout. Quelle luxueuse caserne que la capitale du nouvel empire ! . . . Les casernes, surtout dans les Etats qui se sont groupés autour de la Prusse pour constituer le nouvel empire, sont de construction récente. On les voit, dans la Bavière et dans le Wurtemberg, dans le Hanovre et dans la Saxe, en pleine floraison : rien n'est épargné pour donner à ces édifices l'ampleur, l'élégance et la force. Ils se dressent, non sans fierté, comme la preuve vivante d'une organisation militaire qui n'a d'égale dans aucun pays, aucun siècle,

" aucune civilisation . . . En donnant à la force militaire une
 " organisation et une étendue pareilles, l'Allemand n'obéit
 " pas au simple culte de la force, il subit une nécessité pra-
 " tique . . . Tant que la France est la France, les Allemands
 " se sentent inquiets. Une crainte instinctive les trouble,
 " quand leurs yeux se tournent vers le Rhin . . . La France
 " forte, c'est l'incertitude, le péril, la menace de l'œuvre du
 " chancelier ; c'est la Prusse entravée dans son œuvre de vio-
 " lence, de ruse, d'opiniâtreté ! . . . Vaincre la France sur-
 " prise est peu, il faut la mutiler, la mutiler n'est rien, il faut
 " la rendre impuissante, l'isoler ou la pousser habilement aux
 " aventures lointaines, jusqu'au jour où l'on pourrait parler
 " de dépeçement et de mort. "

Pour quiconque a entendu parler des " marchés honteux
 offerts par l'Allemagne à la Belgique et à l'Angleterre pour
 prix de leur neutralité, " les paroles du P. Didon ne sont-
 elles pas une frappante prophétie ? Mais ce qui est plus frap-
 pant encore, c'est que, trente ans à l'avance, le prophète
 annonce la guerre de l'Allemagne avec la Russie, et prédit
 même déjà ce que les penseurs d'aujourd'hui s'accordent à
 entrevoir, un rapprochement de l'Allemagne et de la France
 pour combattre la suprématie moscovite.

" Tant que l'Allemagne restera Empire, elle subira la loi
 " de son origine. Créée par la force, elle sera condamnée à
 " se soutenir par la force. Ses forteresses changeront de
 " front : elles regarderont l'Orient au lieu de regarder l'Occi-
 " dent ; et le panslavisme qui grandit à l'Est lui commandera
 " encore le militarisme. Pour peu qu'on ait observé l'antipa-
 " thie de race qui oppose le Germain au Slave, il est impossi-
 " ble de ne pas prévoir le choc de l'Allemagne et de la Rus-
 " sie. La sagesse et l'habileté politique, l'âge et la parenté
 " des Souverains pourront le retarder ; mais, tôt ou tard, les
 " passions nationales se donneront libre carrière. Les peuples
 " et les races ont des fatalités : et qui sait si, dans un avenir
 " réservé à la Providence, un intérêt irrésistible ne ramène-
 " rait pas l'Allemagne vers la France, non plus pour la com-
 " battre, mais pour acheter par de nécessaires restitutions
 " une alliance devenue une condition de vie ou de mort ? "

(p. 22.)

Inutile de dire que le militarisme allemand ne retient
 pas longtemps l'attention du P. Didon ; ce qui l'y intéresse,
 comme il le dit (p. 23), " c'est le ressort moral qui met en mou-

“ vement cette formidable machine. L’armée allemande, avec sa discipline et sa hiérarchie, n’est que l’expression d’un esprit général de ce peuple ; l’esprit de respect et d’obéissance passive. La race Germaine a gardé ce que nous avons perdu : elle ne critique pas, elle obéit. Le *Commando*, comme ils disent, est toujours et partout écouté : Il est intelligent sans doute dans ceux qui le formulent et indiscuté dans ceux qui le reçoivent. On retrouve ce phénomène dans la politique comme dans l’enseignement, dans les affaires comme dans l’armée, dans la vie publique comme au foyer. ”

Mais c’est surtout le second moyen employé par l’Allemand pour réaliser son rêve de domination, c’est-à-dire l’école, l’université qui captive plus longuement l’auteur. Et c’est tout naturel, puisqu’il est lui même un grand intellectuel, et qu’il appartient à un Ordre qui, depuis de longs siècles, inonde l’Eglise de tant de lumière, toujours en accord avec sa fière devise “ : Veritas. ” Il cite d’abord les paroles du Dr Döellinger, proclamant que l’Allemagne est devenue “ la terre de prédilection des universités, ” et que “ telle est l’étendue, la perfection et l’habileté scientifiques qu’elles ont acquises, que les voilà sans rivales dans le monde, et les seules dignes de leur grand nom. ” Puis, avant d’entrer dans l’étude du système allemand d’instruction publique, le P. Didon expose le tempérament intellectuel, ensuite le tempérament moral du peuple allemand. Ce qui le frappe dans le premier, c’est ce qu’il appelle le “ bicéphalisme ” de la race, “ la contradiction entre la théorie et le fait, la spéculation et la réalité, la raison pure et la raison pratique. L’Allemand, rêve à perte de vue, et il agit avec une sagesse positive, très-soigneuse de ses intérêts ; il idéalise tout dans ses songes et ses élucubrations, avec une audace qui ne connaît pas de bornes, et dans l’ordre de la conduite, il ne suit que le gros bon sens de la vie réelle. A lire ses poètes idéalistes, on le croirait l’œil bleu toujours levé vers son ciel gris, cherchant les étoiles ; mais non, cet œil regarde à terre, pour y trouver le bon chemin (p. 34) . . . Il pense et rêve avec une tête ; il se conduit et agit avec une autre . . . Le dualisme que nous signalons dans le type de l’Allemand comme dans sa métaphysique, s’est incarné dans les faits les plus marquants de sa vie nationale, dans sa religion, sa politique et son histoire ” (p. 37 et suiv.) . . .

Quant au tempérament moral de l'Allemand, les traits qui frappent le plus notre auteur sont l'esprit précoce de gravité et de soumission même chez l'enfant, la persévérance poussée à l'opiniâtreté, la franchise unie à la réserve, l'esprit de discipline et de calme même dans l'excès, le respect de la hiérarchie et des titres sociaux, et avec tout cela un fond personnel d'indépendance.

Si le cadre et le but de cet article nous le permettaient, nous suivrions le P. Didon dans sa captivante étude de l'organisation, du programme et du fonctionnement des écoles primaires et secondaires, et surtout des vingt-deux universités d'Allemagne, et nous noterions ce qu'il y relève à l'adresse de ses compatriotes, par exemple la part si grande donnée à la religion à tous les degrés de l'enseignement. Bornons-nous à constater avec lui l'esprit qui anime tous les professeurs et les étudiants, et qui fait converger les efforts et les aspirations de tous vers le même but, la grandeur et la prédominance de leur pays.

“ La supériorité intellectuelle ne tarde pas à donner à un peuple la prédominance sur ses voisins... La force militaire elle-même n'est qu'un résultat de la science la plus avancée. C'est la science qui bâtit les forteresses à fleur de terre, construit les navires cuirassés, aiguise les meilleures épées, invente le secret de faucher le plus de vies humaines, l'art de tuer en grand, et fait de l'homme à l'heure du combat le plus redoutable des carnassiers, quand la justice est gouvernée par l'effort violent, la colère de ses instincts. (p. 56)....

“ On ne connaîtra jamais ce pays, si l'on n'a pas vu ces puissants foyers de science universelle où se forme l'élite des penseurs et de la jeunesse lettrée, et d'où sortent les idées qui remuent l'opinion... L'Allemagne est aujourd'hui la terre classique des universités. L'empire en compte aujourd'hui vingt-deux. Ces vingt-deux universités sont autant de centres actifs où la science est en perpétuel mouvement. Elles supposent un état-major de plus de deux mille maîtres et une armée de plus de vingt-cinq mille travailleurs. — Telle est en Allemagne la vitalité des institutions universitaires, tel est le culte du savoir, que l'université se suffit à elle-même et peut à elle seule, par la force des intérêts qu'elle groupe, créer une ville. (p. 98 et suiv.)...
 “ La vie intérieure de notre Académie française dans ses rap-

" ports avec l'Etat donne une idée assez exacte de la vie des
 " universités Allemandes. On dirait que ce peuple les regarde
 " comme le cerveau du pays. Chez nous, on ose dire : le cer-
 " veau de la France, c'est une ville, Paris, sans se demander
 " qui sont les bras et le cœur de la patrie ; Paris est plus que
 " le cerveau, il est le moteur universel : en Allemagne, le cer-
 " veau du pays, ce sont les universités. Le cœur est partout,
 " partout où bat le patriotisme. Quant au bras, il est de fer,
 " c'est l'autorité administrative et armée, ne se posant point
 " en lutte avec ces diverses forces sociales pour les absorber
 " ou les exclure. . . . Les universités ne sont pas le foyer le
 " moins ardent des ambitions nationales. Aussi, pour con-
 " naître l'âme de l'Allemagne, il faut regarder vivre ce peu-
 " ple remuant que l'université attire, qu'elle recrute dans tou-
 " tes les classes de la nation, qu'elle met en rapport d'égalité
 " fraternelle absolue. (p. 129 et suiv.) . . .

" Il faut le reconnaître sans détour : chez aucun peuple du
 " monde, parmi les plus intelligents et les plus instruits, l'uni-
 " versalité du savoir n'est cultivée comme en Allemagne, et
 " n'est armée pour son développement pratique d'institutions
 " mieux organisées et plus puissantes. (p. 161) . . . Si l'on me
 " demandait quel est, à mon avis, le trait le plus saillant de
 " l'Allemagne contemporaine, je répondrais : l'organisation.
 " Or, l'organisation, pour un peuple, c'est la puissance et la
 " vitalité ; tandis que le défaut d'organisation, c'est la fai-
 " blesse, quelquefois la décomposition et la mort. Toutes les
 " forces sociales en Allemagne, science, religion, armée, for-
 " tune, noblesse, paraissent coordonnées en vue de la gran-
 " deur de la patrie. (p. 250) . . . En étudiant de près la jeu-
 " nesse allemande, j'ai bien vite acquis la conviction que
 " l'amour de la patrie, la conscience de ses destinées et l'am-
 " bition de ses gloires futures ont été cultivées surtout dans
 " les universités. Les universités, à mon avis, ont été la
 " pierre angulaire de l'empire allemand. . . . C'est là que les
 " audacieux ouvriers de l'œuvre glorieuse, mais sanglante, se
 " sont formés ; c'est là que tous les hommes de valeur du
 " peuple allemand, à l'âge où l'Idéal inspire tous les enthou-
 " siasmes, se sont rencontrés et ont travaillé sous la parole
 " des mêmes maîtres.

" Quelques désastres qui viennent fondre un jour sur
 " l'Allemagne, les universités seront pour elle l'arche où se
 " réfugiera son génie, pendant la tourmente. (p. 254) . . . J'ai

“ été moins frappé, en Allemagne, de l'orgueil épais avec lequel le Germain se vante d'appartenir à la première race et au premier peuple du monde, que de l'abnégation avec laquelle il se dévoue à la gloire et au développement de la patrie allemande. Dieu sait pourtant si cette rude mère exige de ses fils de cruels sacrifices ! (p. 279)... Il faut reconnaître à l'Allemagne le mérite d'avoir su, depuis un siècle, donner un essor libre et puissant à son esprit national. Là est le secret de sa fortune. L'unité allemande ne pouvait se réaliser sans la force ; elle impliquait de la part de la Prusse cette politique de ruse et d'audace qui consistait à préparer savamment des conflits, à se donner l'apparence de l'offensé, et à jouer l'avenir sur un coup de dés de la victoire... De là, en Allemagne, ce militarisme dont nous avons décrit la formidable puissance. Il fait partie de l'esprit national, il en est même l'élément prédominant. Il a été poussé si loin que l'Allemagne n'est plus qu'un vaste camp retranché. Tout Germain est soldat par le seul fait qu'il est homme, un enfant mâle et adulte de la patrie allemande. Mais, que de crimes, de passions, d'injustices, d'hypocrisies, de ruines, sous la rubrique éclatante de la grandeur de la patrie !... Le but n'est pas atteint : l'unité de la patrie allemande n'est que relative. Le Pangermanisme ne se contente pas de l'empire de l'Allemagne du Nord, il veut tous les Germains, sans exception. Qui oserait croire qu'une politique pacifique pourra réaliser cette unité colossale ? Qui ne voit l'Autriche invinciblement poussée au Midi, refoulée à l'Est vers les Balkans, et pour ainsi dire chassée de l'Allemagne ? Qui ne voit la Russie entraînée à recueillir tous les Slaves d'Europe et condamnée à un conflit inévitable avec la politique allemande, le jour où les Turcs seront chassés d'Europe, et passeront le Bosphore ? Le temple de Janus n'est pas à la veille de se fermer dans le monde moderne. L'ère des grands combats semble s'ouvrir plus menaçante que jamais. Je souhaite que, dans ce croisement des grands glaives, mon pays n'ait perdu ni la vigueur de son bras, ni la sainte passion de la justice. (p. 290).”

Complétons cette prophétie par une autre : “ Les Slaves sont à peine entrés dans le mouvement de la civilisation moderne. Nul ne peut dire où s'arrêtera la marche de ce colosse enfant, dont s'inquiétait le grand œil de Napoléon, et ce que deviendrait l'Allemagne si, un jour, elle se trou-

“ vaît enserrée, comme dans les mâchoires d’un étau formidable, entre les nations de Latins qu’elle accuse de sénilité, et les Slaves qu’elle se complait à considérer comme des barbares et des incultes ! Elle pourrait peut-être alors se repentir du crime d’avoir fait de la mutilation de la France une condition de paix et de sécurité pour son avenir, et d’avoir empêché, par cette violente politique d’annexion, l’harmonie des deux grands peuples. Les Français d’Alsace et les Slaves de la Pologne démembrée retrouveront un jour leur race et leur nationalité : la violence n’a jamais créé rien de durable. Tout ce qui a vécu de conquête et d’annexion a péri démembré. L’histoire n’a pas enregistré un seul démenti à cette loi. Le fameux décret prophétique qui troubla le festin de Balthazar est écrit à nouveau, de siècle en siècle, par la même main invisible, lorsqu’une même politique, grisée par les mêmes triomphes, se livre aux mêmes orgies et appelle les mêmes vengeances. Si lointaines que soient de telles perspectives, le patriote vaincu peut y puiser un ferme, un viril espoir ; car la justice a, tôt ou tard, ses légitimes et saintes revanches. ” (p. 77)

Qu’on nous pardonne d’avoir cité si largement le livre même du P. Didon, plutôt que d’en donner une analyse élaborée. Les lecteurs y auront gagné, en goûtant par eux-mêmes, la prose si mâle du grand Dominicain, et en imaginant ce que devait être son éloquence accompagnée de sa voix et de ses gestes puissants.

Et nous serons satisfait s’ils concluent avec nous que l’Allemagne en a menti quand elle se prétend victime de l’affreuse guerre d’aujourd’hui ; cette guerre, d’après l’éloquent prophète d’il y a trente ans, c’est elle qui l’a voulue, qui l’a préparée, qui l’a déchaînée sur l’Europe, et c’est sur elle qu’en retombe l’épouvantable responsabilité devant Dieu et devant l’histoire.

J.-A.-M. BROSSEAU, Ptre T. O. S. D.



LA FEMME PENDANT LA GUERRE (1)

(Suite et fin)

III. *Celles qui souffrent*



I les femmes qui combattent sont l'exception, si les femmes qui secourent veulent être le nombre, les femmes qui souffrent, là-bas, dans les pays dévastés, ne sont-elles pas la presque totalité ? Mères, épouses, fiancées, enfants composent l'armée de la douleur, plus grande et tout aussi digne de pitié que l'armée qui combat. Il n'y a pas sans doute un foyer sur cent qui échappe à la désolation et à la ruine... Ici, ce sont sept frères qui bravement, dès le second jour de la mobilisation, étaient rendus sur la ligne de feu ; là, on signale dix-sept fils et beaux-fils, dont le départ laisse tristes et solitaires trente-cinq enfants ; ailleurs, c'est le fils unique d'une pauvre vieille mère qui perd tout à la fois la consolation de ses yeux et le soutien de sa vie. On piétine sur tous les sentiments, on broie toutes les âmes, et l'on peut se demander à cette heure quel est le massacre le plus poignant, le massacre des existences ou le massacre des cœurs. Que dire maintenant, si le foyer est matériellement détruit et réduit en cendres, si la chère maison a croulé sous les décombres, si le village natal disparaît tout entier sous l'action irrésistible d'un incendie sacrilège, si enfin on n'a même plus, pour aider à lever le regard au-dessus de ces ruines fumantes et à le dresser vers le ciel, la flèche de son clocher ou l'église de son baptême ?—

Je n'ai pu m'empêcher de relire, dans ces derniers temps, les lamentations de Jérémie et il me semblait entendre les sanglots du prophète : " Les chemins de Sion sont dans le

(1) Conférence donnée à Montréal et à Québec pour des œuvres de charité.

deuil, car on ne va plus aux fêtes ; toutes les rues sont désertes, ses prêtres gémissent, ses vierges sont affligées et toute la cité est remplie d'amertume. L'oppresser a étendu la main sur tout ce qu'elle avait de précieux, et elle l'a même vu pénétrer dans ses sanctuaires ; des enfants et des nourrissons sont en défaillance dans les rues de la ville ; ils disaient à leurs mères : Où y a-t-il du blé et du vin ? Et ils tombaient comme des blessés et ils rendaient l'âme sur le sein de leurs mères. " Ainsi parlait le prophète, et rien ne semble plus actuel que sa description, comme rien n'est plus légitime que ses larmes sur les fléaux de sa nation.

Oui, la guerre est un fléau, ne serait-ce que parce qu'elle fait pleurer les mères. Vous avez beau, ô poètes, la célébrer dans un verbe puissant et rythmé, la regarder par son côté farouchement sublime, et prétendre que vous ne pouvez que l'admirer. Vous dites que c'est le grand coup de vent qui enlève les âmes, qui les arrache à la futilité, qui les jette dans les champs du sacrifice. Vous chantez même que la guerre, c'est Dieu qui passe pour punir et châtier, et que derrière les tourbillons de la fumée ou sous les ruines des cathédrales, ou dans les fleuves qui charrient du sang, on entrevoit Dieu et l'action de Dieu. Oui, oui... ultérieurement — définitivement. — Mais, en attendant, la guerre dévaste, et elle brûle, et elle mutile, et elle tue. La guerre est un fléau, et aux victimes de ce fléau, nous envoyons ce soir un souvenir de pitié humaine et de chrétienne miséricorde. Ah ! n'est-ce pas l'occasion, ou jamais, de vous laisser prendre par la charité qui ennoblit le cœur et élargit l'âme, de renverser en vous-mêmes, les murailles de l'égoïsme et par de larges brèches recevoir l'émotion de la pitié qui compatit à toutes les souffrances ; si vous êtes pauvres, de ne pas oublier qu'il en est de plus malheureux que vous ; si vous êtes riches, de ne point vous isoler de cette foule qui gémit ; d'ouvrir vos oreilles à cette clameur douloureuse, à cette rafale que l'orgueil a provoquée et que la haine a grossie ; de vous incliner vers les abandonnés en proie à la faim du corps où à la détresse du cœur ; de ne point oublier les pleurs qu'aucune main n'essuie, ni les râles de l'agonie qui se perdent dans la nuit noire et froide, ni les vagissements de l'enfant, ni la solitude de l'épouse, ni les sanglots de la mère ; à tous et à toutes de donner l'aumône d'une pensée, d'une prière, d'un travail, d'un sacrifice, et pour faire cette aumône, de savoir vous priver d'un plaisir, d'un

théâtre, d'un cinématographe, d'une toilette, savoir épargner quelques sous ou quelques dollars, au risque de vous fatiguer un peu plus et de vous reposer un peu moins, ah ! voilà de la charité et de la meilleure, voilà de la pitié et de la plus efficace, voilà de la miséricorde et de la plus chrétienne.

Au reste, celles qui souffrent méritent miséricorde et compassion par leur haute tenue morale et leur fierté d'âme. Les journaux nous apprennent que leur attitude, à Paris notamment, est admirable : avec leur instinct de juste milieu, elles ont évité à la fois une gaieté choquante au milieu de tant de deuils, et une tristesse qui serait de l'abandon. Celles que le malheur a touchées dans leurs affections se renferment pour pleurer ; jamais une bouche féminine ne laisse tomber des paroles de désespoir.

Voyez plutôt :

La femme d'un officier général mort au champ d'honneur, écrivait à M. de Mun, le grand chrétien que nous avons perdu l'année dernière : Mon mari est mort en chrétien et en soldat, de la plus belle mort qu'il pût désirer, en disant au moment d'expirer la parole de votre dernier article : Ordre du général, tenir jusqu'à la mort.... Et la femme ajoutait simplement : Maintenant je reste avec mes six enfants, ayant donné tout mon bonheur à la France.

Un autre trait :

Le mari va partir, il embrasse tendrement celle qui restera seule. Celle-ci, une Bretonne, demeure presque impassible et dit simplement :

Va faire ton devoir.

L'homme disparu, quelqu'un s'étonna de l'avoir vue presque indifférente. Alors, le visage enfin baigné par les larmes, elle dit :

J'avais peur qu'il *mollît*. J'aime mieux être la veuve d'un brave que la femme d'un lâche.

Maurice Donnay a raconté la visite qu'il fit à la mère d'un de ses amis qui était au front : " Elle n'était pas rentrée, dit-il, et je l'attendis devant la porte de sa maison. Bientôt je la vis venir, marchant d'un long pas, sous le soleil brûlant. D'abord, je la grondai de n'avoir pas pris d'ombrelle. Elle s'écria ; Une ombrelle ! Est-ce qu'ils ont des ombrelles là-bas ? Non, non, pas d'ombrelle. Et même j'ai pris exprès le côté du soleil. Vous trouvez peut-être que c'est inutile. Moi, je pense, au contraire, que toute notre vie, à toutes les

minutes, doit être faite de ces petits sacrifices, recherchés, volontaires, en attendant les grands sacrifices obligatoires. C'est un entraînement, un réconfort, une communion avec ceux qui se battent." Et elle ajoutait : " N'admirez pas mon courage ; je vous assure que nous sommes plus d'une ainsi, et toutes nous croyons de tout notre cœur et de toutes nos forces à la finale victoire ! "

Mesdames et Messieurs, ne vous semble-t-il pas que ces belles paroles soient l'écho des " Chants du soldat " que tout jeune français savait autrefois par cœur :

Oui, cette femme au cœur ardent, à l'âme fière,
 Qui mena vaillamment ses deux fils aux combats,
 Oui, cette femme-là, cette femme est ma mère,
 Et c'est mon frère et moi qu'elle a créés soldats.

Quarante ans après, ne s'appliquent-ils pas, ces beaux vers, à plus d'une mère résignée, confiante, héroïque ? Et comment de telles femmes, avec l'intuition de leur cœur ne percevraient-elles pas mieux encore que les hommes la certitude du succès ?

IV. *Celles qui prient*

Enfin, celles qui prient ! Puis-je, Mesdames et Messieurs, passer sous silence ce qui constitue le grand rôle de la femme en tout temps et spécialement dans le temps de l'épreuve, le rôle de la prière, rôle plus beau encore, parce que plus efficace, que celui de la souffrance ? Si de nouveau je remonte aux origines de notre première mère-patrie, je trouve à la source même de sa vie nationale la prière d'une femme, la supplication d'une sainte. Si le dévouement d'une Geneviève a gardé à la France sa capitale, l'intercession d'une Clotilde lui a donné son Dieu. Comment ces événements illustres se sont passés, il serait parfaitement oiseux, n'est-ce pas, de vous le raconter. L'idolâtrie des Francs, les répugnances de Clovis, les adjurations de Clotilde, le coup de foudre de Tolbiac, les leçons de Remi, le baptême de Reims n'ont plus de secrets pour vous. Clotaire succédant à Clovis. Radegonde succède à Clotilde — et avec elle la prière descend du trône dans les monastères pour ne plus jamais les quitter. Hildegarde, Gertrude, Françoise, Catherine de Sienne, Claire d'Assise, Thérèse d'Avila, Jeanne de Chantal, Marie-Louise de France,

Jeanne Mance, Marguerite Bourgeois, Mère d'Youville, Jeanne Jugan, Pauline Jaricot, Sophie Barat, Catherine Labouré, Bernadette de Lourdes, je voudrais vous les nommer toutes, mais les connais-je toutes moi-même ? Au surplus, ne vous arrêtez pas, je vous prie, à contempler ces avions sacrés de la prière qui ont n'ont survolé notre terre que pour la protéger et qui ont fait leur trouée dans le ciel. Contemplez aussi la prière ignorée de la pauvre femme anonyme écrasée dans un coin d'église, et disant et répétant : " Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien et pardonnez nous, comme nous pardonnons. " L'homme, à la seule condition de n'être pas un barbare, ne peut résister à une femme qui le supplie à deux genoux ; Dieu lui, ne résiste pas davantage à deux bras de femme qui s'érigent vers lui en signal de détresse et en mouvement de supplication. Et quand ce n'est pas seulement une femme, mais pour ainsi dire toutes les femmes d'une nation qui élèvent leurs clameurs, de quel pouvoir ne croyez-vous pas qu'elles jouissent pour forcer le ciel à faire descendre sa paix sur la terre ?

Prier ne leur suffit pas, et l'on affirme qu'en cette guerre, comme en beaucoup d'autres précédentes, les âmes saintes ont été saisies par l'idée de la réparation, par l'obsession de s'offrir en victime. " Il y a eu, disait J. de Maistre, dans le cœur de la céleste Elizabeth et de Louis XVI, telles acceptations capables de sauver la France. " Ces acceptations se sont renouvelées, et aussi bien parmi ceux qui meurent que parmi celles qui souffrent de cœur, beaucoup de victimes pures s'offrent explicitement pour le salut de leur pays.

Que dire enfin, quand c'est la nation elle-même qui devient une grande priante ? Sans doute une ombre est au tableau, et d'autant plus douloureuse qu'elle descend de plus haut, mais combien vite évanouie dans le jet de lumière qui a éclairé les esprits ! Le triduum solennel à Saint Etienne du Mont, la cérémonie de réparation à Sainte-Clotilde, la supplication solennelle à Notre-Dame de Paris, la réunion de prières intime et pieuse à Montmartre, la sortie des châsses contenant les reliques des sauveurs du peuple, les prêtres scandant les supplications, cinquante mille personnes envahissant l'église et le parvis, le silence de la bénédiction, et après la bénédiction, le *De profundis* ! A ce moment, dit un témoin, rien ne put exprimer, sous ces voûtes sursaturées de si grands souvenirs, la ferveur de cette prière universelle pour les soldats

tombés sur les champs de bataille, pour ceux qui tombaient peut-être à cet instant même. Vraiment, à cette minute, les morts furent présents ; la Patrie les prenait comme une mère, dans ses bras, et criait au ciel : Qu'ils nous attendent là-haut, les martyrs, dans les joies de votre paradis. Ainsi prie-t-on partout : à Lyon, à Bordeaux, à Marseille, à Rodez, à Soissons, à Périgueux, dans les villes et dans les villages ; c'est une armée nouvelle, la Grande Armée, l'armée de l'espérance, car selon la belle parole d'un évêque français : Quand Dieu inspire à un peuple de prier comme prie maintenant le peuple de France, c'est qu'il a le dessein de l'exaucer.

Mais, dira-t-on, nos ennemis prient aussi : pourquoi Dieu exaucerait-il plutôt nos prières que les leurs ? Oui, ils prient, a répondu récemment le P. Janvier à Notre-Dame de Paris, mais la prière vaut ce que vaut l'âme d'où elle émane, et celle-ci ne mérite d'être exaucée que si elle a pour elle la justice. Or, incontestablement, c'est nous qui sommes les champions du droit, et ce sont nos ennemis qui l'ont outrageusement violé. Ce n'est pas nous, s'est écrié l'orateur, qui massacrons les vieillards, les femmes et les enfants ; ce n'est pas nous qui achevons les blessés ; ce n'est pas nous qui incendions les villes ; ce n'est pas nous qui avons détruit Louvain et Malines ; ce n'est pas nous qui faisons fi de notre parole... Honneur à vous, soldats français, vous n'avez pas tué les femmes qui, armées comme des belligérantes, tombaient entre vos mains, vous n'avez pas jeté les blessés dans les fleuves pour vous faire des ponts de leurs cadavres, vous ne les avez pas achevés, mais, disciples de la noble Pucelle, vous avez eu pitié de leur souffrance, vous avez partagé avec eux votre pain, vous les avez confiés à nos brancardiers, à nos médecins, à nos infirmières, qui, animés du même sentiment que vous, les pensent aujourd'hui et les soignent comme leurs propres frères, comme leurs propres enfants.

“ Bientôt, je l'espère, vous poursuivrez jusque chez lui l'envahisseur. Quand vous serez victorieux, vous n'userez pas de représailles, vous ne confondrez pas la guerre avec le brigandage, vous n'immolerez ni les vieillards, ni les prêtres, ni les enfants, vous ne les ferez pas marcher au feu devant vous, vous ne brûlerez pas la bibliothèque de Nuremberg, vous ne bombarderez ni la cathédrale d'Aix-la-Chapelle ni la cathédrale de Cologne, vous imposerez silence à l'esprit de vengeance pour écouter l'esprit chrétien et chevaleresque qui

enflamme le courage à l'heure de la bataille et inspire la miséricorde et la pitié après la victoire.

"Alors la justice satisfaite unira sa voix à la voix de notre prière, son cri déchirera la nue et atteindra en plein cœur celui qui a établi ses lois."

* * *

Une légende nous dit que le 27 juillet 1214, des voleurs pénétrèrent dans l'église du couvent de Saint-Germain l'Auxerrois, à Paris, et enlevèrent les reliques et les vases sacrés. Quand le religieux chargé de la sacristie, s'aperçut du vol il alla se jeter à genoux devant la châsse du saint et s'écria : "Où étiez-vous donc, grand saint, quand les brigands pillaient votre sanctuaire ?" Une voix sortit de la châsse : "J'étais à Bouvines, avec les autres protecteurs du pays pour aider les Français et leur roi et leur procurer une victoire éclatante."

Au-dessus de la porte d'entrée, à l'église de Bouvines, deux anges peints sur le mur portent une banderolle sur laquelle on lit cette inscription :

"Ici par votre secours fut remportée la victoire."

1214-1914 — A sept siècles de distance, les mêmes combats, les mêmes ennemis, la même vie nationale en cause, et aussi la même protection, et enfin, espérons-le, le même triomphe.

Ce triomphe, vous l'aurez mérité, vous, femmes qui avez combattu, vous, femmes qui avez secouru, vous, femmes qui avez souffert, vous, femmes qui avez prié.

fr. HENRI HAGE, O. P



A PROPOS DE TAXES

(QUESTION DE FAIT.)

Depuis quelques semaines se débat, à Saint-Hyacinthe, une très-grave question, celle des immunités ecclésiastiques. L'intérêt de cette question n'est pas limité à cette seule ville ; elle cache un principe qui intéresse tout catholique : le droit des biens d'église à l'exemption de taxes.

Ce principe a été exposé, ici même, récemment. (1) L'on n'y a pas encore répondu, que nous sachions.

Les promoteurs de ce projet préfèrent le terrain des faits et les considérations d'ordre matériel : Ils disent et ils écrivent : " TOUTES les cités et villes de la Province jouissent de ce droit. " — " C'est le principe qui régit TOUTES les cités et " villes. " — " L'on serait fâché de voir notre ville placée sur " un pied d'infériorité avec LES AUTRES villes de la Province. " — " PARTOUT AILLEURS dans la Province, les communautés " religieuses auraient payé argent sonnant, les trottoirs, les " égoûts et les pavages. " — " Si les établissements religieux " eussent vécu *n'importe où ailleurs* dans la province, ils " auraient payé pour la construction de leurs égoûts, de leurs " pavages, de leurs trottoirs et pour leur entretien, " etc., etc.

L'on a voulu connaître la mesure d'exactitude de ces assertions et autres semblables : l'on a demandé à ceux qui sont à la tête des établissements religieux, dans différentes villes de la province, ce qu'en fait, ils ont à payer.

C'est le résultat de cette enquête que nous donnons aujourd'hui, espérant pouvoir la compléter sous peu.

Nous croyons qu'à titre documentaire, elle intéressera nos lecteurs.

Nous devons cependant, faire une double observation :

- 1° — Nous n'avons pas la liste des villes qui ont pu obtenir des pouvoirs par Lettres du Lieutenant-Gouverneur en Conseil.

(1) *A propos d'Immunités* par le R. P. Gonthier.

2° — Nous n'avons pas, non plus, les Statuts de la dernière Session, qui n'ont pas encore paru.

L'on voudra bien nous pardonner les inexactitudes qui, de ce double chef, pourraient se glisser dans ces notes.

A lire les " Statuts de Québec " de 1903 à 1914, l'on constate d'abord que Saint-Hyacinthe *n'est pas l'avant-dernière ville* à se mettre sous la "Loi des Cités et Villes," de 1903.

Nous ne voyons pas que les villes de Bedford, Bromptonville, Joliette, Louiseville, Richmond, Sainte-Anne de Bellevue, Hull, se soient placées sous la Loi de 1903.

Quelques autres ont des chartes permettant d'imposer les taxes dites spéciales, sans être sous la Loi de 1903, mais elles ne s'en prévalent pas.

Voici maintenant le texte de l'article de la "Loi des Cités et villes" de 1903, concernant les *taxes spéciales* ; cet article est le 473^{ème}, par. 2^e du chap. 38^{ème} de 3 Ed. VII, (Statuts de 1903 p. 329.) Il est devenu l'article 5729 des Status Refondus de 1909 :

" Les propriétaires, locataires et occupants d'immeubles mentionnés dans les paragraphes (c) (d) (e) (Biens possédés et employés pour le culte public, les presbytères, maisons curiales et cimetières ; les établissements d'éducation, ainsi que le terrain sur lequel ils sont situés, et les immeubles employés pour les bibliothèques ouvertes gratuitement au public ; les bâtiments et terrains occupés et possédés par une institution de bienfaisance) seront néanmoins assujettis aux travaux requis pour l'ouverture et l'entretien des rues et des cours d'eau, et pour l'éclairage public, en vertu des règlements en vigueur, et au paiement de toute taxe spéciale ou cotisation imposée pour ces fins, ainsi qu'au paiement de la consommation de l'eau. "

Voici d'autre part le texte du même article tel qu'amendé pour Saint-Hyacinthe :

" Les propriétaires, locataires et occupants d'immeubles mentionnés dans les paragraphes (c) (d) et (e) sont néanmoins assujettis aux travaux requis pour l'ouverture, (la CONFECTION) et l'entretien des rues (TROTTOIRS, CANAUX D'ÉGOUT) etc. . . . "

“ L'Hôtel Dieu, l'Ouvroir, l'évêché et la cathédrale sont cependant exemptes de toutes ces taxes moins “ celles imposées pour la consommation de l'eau. ”

Saint-Hyacinthe a donc aggravé la Loi de 1903, en y ajoutant la *confection* des rues, et la confection et l'entretien des *trottoirs* et des *canaux d'égout*.

Peu de villes se sont fait donner ces pouvoirs : une dizaine en tout ; ce n'est pas suffisant pour dire que Saint-Hyacinthe n'a demandé que ce qu'ont demandé *toutes* les villes de la Province.

Il y a même quelques villes qui ont retranché à la Loi de 1903 certains itéms :

Fraserville a retranché l'ouverture des rues et l'éclairage ;

Rimouski a retranché l'éclairage, l'ouverture et l'entretien des rues et chemins ;

Sorel n'a pris ni l'éclairage ni l'ouverture des rues ;

Trois-Rivières (jusqu'à 1915) n'imposait aux établissements religieux (d'après sa charte) que l'*entretien et la réparation* des trottoirs, rues, chemins VIS-À-VIS DE OU LONGEANT les dites propriétés. (Cf., Statuts 1910, p. 144).

Voyons maintenant, comment, EN PRATIQUE, est appliquée la Loi de 1903 :

10

VILLES N'IMPOSANT AUCUNE TAXE AUX ÉTABLISSEMENTS RELIGIEUX.

Il y a dans la Province de Québec, plusieurs villes qui n'imposent aucune taxe aux établissements religieux. En voici quelques-unes :

Acton Vale

Arthabaska

Bedford

Chateauguay

Dorval

Hull (Pour l'Eglise)

Joliette

Lachine

La Tuque (Pour le Couvent, l'Hôpital et les Frères Maristes)

Lauzon

Montmagny

Richmond (Eglises)

Saint-Jean

Scottstown

Saint-Henri (avant l'annexion).

N.-D. des Neiges “

Trois-Rivières (Pour la Cathédrale).

Pour *Sherbrooke*, voici la lettre de l'avocat de la Cité :

Sherbrooke, le 13 avril 1915.

Révérénd Père,

J'ai l'honneur de vous faire savoir que ni les églises, presbytères, établissements religieux, d'éducation, de bienfaisance, philanthropie, ne paient de taxes à la cité de Sherbrooke.

Agréez l'expression de mes respectueux sentiments.

J. A. LEBLANC,

Avocat de la cité de Sherbrooke.

II°

VILLES N'IMPOSANT QUE LA " TAXE D'EAU. "

Beauharnois.

Belœil (Pour Couvent et Ecoles).

East Angus.

Iberville.

La Tuque (autres que Couvent, Hôpital, Frères Maristes)

Québec (Hôpitaux, Maisons d'Education et de charité)

Rimouski.

Roberval.

Richmond (Pour Collèges et Couvent).

Sorel.

Thetford Mines.

Valleyfield.

Et encore faudrait-il remarquer que certaines villes, comme Richmond et Valleyfield n'exigent qu'une taxe nominale d'eau.

III^oVILLES N'IMPOSANT QUE POUR " L'EAU ET L'ÉCLAIRAGE. "

Bromptonville.
Coaticooke.
Fraserville.
Pointe-Claire.
Saint-Tite.
Shawinigan Falls.
Terrebonne.

Dans plusieurs de ces villes, nommément, pour Bromptonville, Coaticooke, Fraserville, Pointe-Claire, Shawinigan Falls, les établissements religieux paient *l'eau et la lumière* CONSOMMÉES non point l'éclairage public de la ville.

IV^oVILLES N'IMPOSANT QUE POUR " L'EAU ET LES ÉGOUTS. "

Grand'Mère.
Victoriaville.

Notre-Dame de Grâce, avant son annexion à Montréal, a demandé *une fois* aux établissements religieux d'aider pour la construction de canaux d'égoûts ; par contre, la ville s'était engagée à fournir l'eau aux Eglises catholiques et protestantes, pour le prix de \$5.00 par année, pendant 25 ans.

V^oVILLE N'IMPOSANT QUE POUR " ÉGOUTS ET TROTTOIRS. "

Verdun.

VI^oVILLES N'IMPOSANT QUE POUR " EAU ET TROTTOIRS. "

La Tuque : La fabrique a payé *une fois* une taxe spéciale pour les trottoirs.

Belœil : L'Eglise a payé 50 % pour trottoirs *en front*.
Saint-Laurent : Les établissements religieux ont payé pour trottoirs sur les terrains donnant sur la rue principale.

Sault-au-Récollet : Les trottoirs sont construits moitié par la ville, moitié par les propriétaires riverains.

N. B. — Au Sault-au-Récollet, la ville a fait pour \$800,000 de travaux de pavage etc, et n'a pas encore demandé un sou à la fabrique et au presbytère.

CONCLUSIONS

Il résulte de cette étude :

- I^o La ville de Saint-Hyacinthe s'est fait octroyer une charte AGGRAVANT la loi déjà onéreuse de 1903.
- II^o La majorité des villes de la Province n'a pas ces pouvoirs additionnels.
- III^o L'immense majorité des villes de la Province, ne se prévaut pas, en pratique, du moins complètement, de cette loi de 1903.

fr. AUG. LEDUC, O. P.



DANS L'ÉGLISE ET DANS L'ORDRE

I

LES ACTES DU SAINT SIÈGE

BENOIT XV ET LA GUERRE

On peut trouver, dans les précédents numéros de la "Revue Dominicaine," le compendium des faits et gestes de la Cour romaine au sujet de la présente guerre. Par un décret en date du 11 février 1915, la Sacré Congrégation des Sacrements, spécialement autorisée à cette fin par Sa Sainteté Benoit XV, déclare et ordonne ce qui suit :

La communion en viatique

Les soldats combattant sur la ligne de feu peuvent recevoir, toutes conditions sauvées, la Sainte Communion par mode de Viatique. (On sait qu'en vertu d'un décret antérieur, ils peuvent être absous en commun, sans confession préalable, et après un acte de contrition.)

La messe au camp

Les aumôniers militaires, les prêtres infirmiers ou brancardiers, légitimement empêchés de célébrer la Messe dans les églises, peuvent le faire en n'importe quel lieu sûr et convenable, même en plein air, pourvu que soit écarté tout péril d'irrévérence ; les prêtres-soldats peuvent célébrer de la même manière et aux mêmes conditions, mais seulement le dimanche et les fêtes de précepte, s'ils ne sont point liés par aucun autre empêchement.

Pour les émigrants d'Italie

On sait quelle ardente sollicitude le Pape Pie X témoignait aux ouvriers italiens émigrés en dehors de l'Europe. Le pieux pontife avait même daigné plusieurs fois consulter nos

évêques des Etats-Unis et du Canada sur les méthodes à prendre pour assurer aux émigrants, dès leur arrivée en Amérique, les secours de la religion. De nouveau, Benoit XV aura prouvé qu'il veut hériter du zèle de son auguste prédécesseur. Sur son ordre, le 18 janvier 1915, la Consistoriale a transmis au vénérable Evêque de Vicence, président d'honneur et conseiller de " L'Union de secours aux ouvriers émigrants, " certains pouvoirs jusque là réservés à un Comité ecclésiastique de Milan.

En vertu de ces pouvoirs, et avec l'aide d'un Comité ecclésiastique par lui formé, le dit Evêque devra chercher des prêtres aptes à remplir les fonctions de Missionnaires auprès des ouvriers d'Italie émigrés en dehors de l'Europe. Il pourra également, avec l'approbation de la Consistoriale, et du consentement de leur Ordinaire et de l'Evêque du lieu où ils doivent être assignés, députer ces mêmes prêtres aux divers endroits de mission, les surveiller directement ou par l'entremise d'un visiteur ou délégué, et enfin, les transférer d'un poste à un autre ou les révoquer, toutes réserves faites concernant l'autorité des évêques et de la Sacrée Congrégation.

FRANCE

DIEU PROTÈGE LA FRANCE

Que la guerre puisse et doive être considérée comme le châtiment des peuples, c'est, dans l'estimation catholique, une vérité d'ordre primaire. Que la présente guerre soit en particulier le châtiment de la France pour ses trahisons officielles envers le Christ et l'Eglise, les meilleurs amis de la France sont prêts à en convenir, avec un sentiment d'humilité d'où la gratitude n'est pas exclue. Mais de là à prétendre que Dieu puisse combattre contre la France et se laisser " mobiliser " par l'empereur d'Allemagne, il y a un pas immense que seuls oseraient franchir ces esprits souples qui ne connaissent point les entraves de la réflexion, ou ces déclancheurs de foudre auxquels Notre-Seigneur a répliqué longtemps d'avance : " Vous ne savez pas de quel esprit vous êtes ! " Après l'affolement des premières semaines ou des premiers mois, il est loisible maintenant de situer certains faits en leur donnant toute leur signification. En voici deux dont l'importance saute aux yeux. 1° Le jeudi, 3 septembre, la formidable armée de Von Kluck est déjà à Compiègne et s'avance à mar-

ches forcées sur Paris. Le soir, le généralissime français donne comme mot d'ordre à ses troupes pour le lendemain : JEANNE D'ARC. Et le lendemain, 4 septembre, premier vendredi du mois, tandis que la foule se presse dans la Basilique du Vœu National, l'armée ennemie s'éloigne de Paris, obliquant vers l'Est. 2° Le dimanche suivant, 6 septembre, tandis que s'ouvre, dans l'église Saint-Etienne du Mont, un triduum en l'honneur de Sainte Geneviève, l'armée française commence, elle aussi, un triduum héroïque sur les bords de la Marne. Et les deux se terminent par la victoire. Et ces divers événements coïncident mois pour mois, quand ce n'est pas jour pour jour, aux saintes chevauchées de Jeanne la Pucelle, en 1429. Qui osera accuser Dieu et ses saints de dormir ?

AMÉRIQUE

JUBILÉ UNIVERSITAIRE

Le vingt-cinquième anniversaire de la fondation de l'université catholique de Washington a été célébré, le 15 avril, avec beaucoup de pompe. A cette fête grandiose figureraient les plus hauts dignitaires ecclésiastiques des Etats-Unis. Une messe solennelle a été chantée à l'église Saint-Patrice. Le célébrant était Son Eminence le cardinal Farley, de New-York. Après la messe eut lieu une séance académique au "National Theatre", au cours de laquelle des degrés honorifiques furent conférés à différents laïques.

Au nombre des personnes qui ont assisté aux cérémonies on comptait trois cardinaux, huit archevêques, trente évêques, trente prélats de la maison de Sa Sainteté et Mgr Bonzano, délégué apostolique aux Etats-Unis.

Le sermon de circonstance a été donné, à la grand'messe, par Son Eminence le cardinal Gibbons ; il a rappelé ce qu'avaient fait les Pontifes Léon XIII, Pie X et son successeur Benoit XV dans les intérêts de l'université, et énuméré les services que cette grande institution avait rendus, non seulement à la religion, mais à la science et à la civilisation.

Au cours de la séance tenue au "National Theatre," lecture a été faite d'une lettre de Sa Sainteté le pape Benoit XV adressée à tous les fidèles d'Amérique.

Les dominicains du Couvent de Washington, ayant pris, comme on sait, une part prépondérante au développement de

l'Université, c'est de tout cœur que nous leur offrons nos plus fraternels éloges en cette date mémorable.

II

LE NOUVEAU GÉNÉRAL DES JÉSUITES

Le 11 février 1915, les Pères capitulaires de la Compagnie de Jésus, réunis dans leur Collège hongro-allemand de Rome, ont élu au poste de Général de la Compagnie le Très Révérend Père Vladimir Ledochowski, âgé de 48 ans, et jusque-là Assistant Général pour les Provinces d'Allemagne et d'Autriche. Ce dernier communiqua aussitôt la nouvelle de son élection au Maître Général des Frères-Prêcheurs. Il y eut échange de félicitations et de remerciements entre les deux dignitaires.

BENOIT XV ET LE R. P. PÈGUES

A l'occasion de la publication du neuvième volume de son grand ouvrage : *Commentaire français littéral de la Somme de saint Thomas d'Aquin*, le R. P. Pègues, Professeur au "Collège Angélique" de Rome, a été admis en audience privée par Sa Sainteté Benoit XV, le 21 Février 1915. Le distingué théologien fit hommage au Pape de son nouveau volume et reçut en échange de paternels encouragements. Ce tome contient le commentaire du Traité sur *La Loi et la Grâce*.

LE PERSONNEL DE " L'ANGELICO "

Nous croyons intéresser nos abonnés prêtres en leur présentant le personnel enseignant du Collège Angélique de Rome. Il se compose comme suit, pour l'année scolastique 1914-1915 :

- T. R. P. Sadoc Szabo, Régent, de la Province d'Autriche-Hongrie : *Théologie dogmatique et pastorale*.
- Edouard Hugon, Bachelier, de la Prov. de Lyon : *Théologie dogmatique et Cas de conscience*.
- Albert Blat, Maître des Etudiants, de la Prov. des Philippines : *Droit canonique*.
- Léonard Lehu, de la Prov. de Lyon : *Ethique, Droit naturel et Sociologie*.

- T. R. P. Ambroise Bacic, de la Prov. de Dalmacie : *Histoire de l'Eglise et Patrologie.*
- Thomas Pègues, de la Prov. de Toulouse : *Théologie morale.*
- Ange Zacchi, de la Prov. Romaine : *Philosophie*
- Antoine Rohner, de la Prov. d'Allemagne : *Philosophie.*
- Ceslas Lacrampe, de la Prov. de Toulouse : *Théologie fondamentale et Histoire des Dogmes.*
- Louis Ferretti, de la Cong. de St-Marc : *Cours mensuel d'Art chrétien.*
- R. P. Joseph Noval, de la Prov. des Philippines : *Droit canonique.*
- Celedon Blanco, de la Prov. des Philippines : *Droit romain.*
- Joseph Gonzalez, de la Prov. des Philippines : *Droit public de l'Eglise.*
- Louis Fanfani, de la Prov. Romaine : *Morale pratique.*
- Odon Elrington, de la Prov. d'Angleterre : *Biologie et Physiologie.*
- Albert Colunga, de la Prov. d'Espagne : *Exégèse de l'A. T. et Introd.générale à l'Ecriture sainte.*
- Réginald Garrigou-Lagrange, de la Prov. de Paris : *Théologie fondamentale et Apologétique moderne.*
- Marian Cordovani, de la Prov. Romaine : *Logique, Critique et Ontologie.*
- Jacques M. Vosté, de la Prov. de Belgique : *Langue hébraïque et Exégèse du N. T.*
- Louis Nolan, de la Prov. d'Irlande : *Hautes mathématiques.*
- Bernard Doublemart, du Couv. de Jérusalem : *Langue grecque et Introduction spéciale à l'Ecriture sainte.*

fr. M. A. LAMARCHE, O. P.